



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE  
DU COMITÉ EXÉCUTIF DU COMITÉ DE PARENTS,  
TENUE LE 22 FÉVRIER 2024  
SALLE 5080 DU CENTRE ADMINISTRATIF ET PAR TEAMS

*ADOPTÉ 4 AVRIL 2024*

**PRÉSENCES :**

|                                            |                                                                    |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| M <sup>me</sup> Bénédicte Soudry,          | déléguée à l'exécutif du RCP-3L                                    |
| M <sup>me</sup> Caroline Chiasson-Jalbert, | conseillère                                                        |
| M. Christian Slachetka,                    | président, délégué votant à la FCPQ                                |
| M <sup>me</sup> Edna Myrthil,              | parent au CA du CSS                                                |
| M. Gautier Njokou,                         | conseiller                                                         |
| M. Jérémie Chiron-Escallier,               | parent au CA du CSS, <i>siège à distance</i>                       |
| M <sup>me</sup> Julie Desgagnés,           | conseillère, <i>siège à distance</i>                               |
| M. Lessead Jaziri,                         | parent au CA du CSS                                                |
| M. Luc Bédard,                             | vice-président                                                     |
| M <sup>me</sup> Mélanie Villemaire,        | parent au CA du CSS, 2 <sup>e</sup> déléguée à la FCPQ             |
| M <sup>me</sup> Marie-Noël Boivin-Durand,  | secrétaire interne, représentante du CCSEHDAA, parent au CA du CSS |
| M <sup>me</sup> Nadine Rochon,             | trésorière                                                         |

**ABSENCE :**

|                               |             |
|-------------------------------|-------------|
| M <sup>me</sup> Josée Sicard, | conseillère |
|-------------------------------|-------------|

**ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

M<sup>me</sup> Manon Chevigny de la Chevrotière, secrétaire d'assemblée

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE, CONSTATATION DU QUORUM**

Après constatation du quorum, M. Christian Slachetka, président, ouvre la séance à 19 h 34.

**2. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**ECP – 240222 – 1154** Il est proposé par M<sup>me</sup> Edna Myrthil et appuyé par M. Gautier Njokou d'accepter l'ordre du jour suivant, tout en laissant le « Varia » ouvert :

1. Présences et quorum
2. Parole au public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Mot du président
5. Adoption du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> février 2024
6. Retour sur l'assemblée du CP du 15 février 2024
  - 6.1 Dépôt du sommaire des fiches d'évaluation
  - 6.2 Lettre de réponse au ministre de l'éducation sur la SEJ-18
7. Préparation de l'assemblée du CP du 14 mars 2024
  - 7.1 Projet d'ordre du jour
  - 7.2 Présentation et consultation : Politique sur le maintien, la fermeture et les autres changements aux services éducatifs dispensés dans un établissement (OS-08)
8. Affaires diverses et rapports
  - 8.1 CCSEHDAA
  - 8.2 CCT

- 8.3 FCPQ
  - 8.4 Page Facebook
  - 8.5 Parents au CA du CSSMI
  - 8.6 RCP-3L
  - 8.7 SEJ-18
  - 8.8 Trésorerie
  - 8.9 Comité Gala
  - 9. Varia :
    - 9.1 Communications reçues des parents
    - 9.2 Demande d'appui au CP
    - 9.3 Comité de travail sur la régie interne du CP
  - 10. Levée de l'assemblée
- Adopté à l'unanimité*

#### **4. MOT DU PRÉSIDENT**

- Le 8 avril prochain, jour de l'éclipse solaire, ce sera une journée pédagogique pour les écoles primaires et secondaires du CSSMI. Toutefois, le service de garde sera ouvert.
- Le comité de parents doit produire l'invitation pour la présentation sur le budget de l'école qui sera offerte en soirée via TEAMS, le 20 mars prochain, par le service des ressources financières du CSS à tous les membres des conseils d'établissements. C'est le secrétariat général qui transmettra celle-ci aux diverses instances des CÉ.

#### **5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE L'EXÉCUTIF DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2024**

**ECP – 240222 – 1155** Il est proposé par M<sup>me</sup> Edna Myrthil et appuyé par M<sup>me</sup> Mélanie Villemaire, d'accepter le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 1<sup>er</sup> février 2024 tel que déposé.

*Adopté à l'unanimité*

#### **6. RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE DU CP DU 15 FÉVRIER 2024**

##### **6.1 DÉPÔT DU SOMMAIRE DES FICHES D'ÉVALUATION**

Nous relevons de très bons commentaires pour la présentation de M. Éric Tellier sur la construction des écoles.

Pour faire suite à la présentation de M. Tellier, nous solliciterons du CSS une présentation sur le processus de demandes de nouvelles écoles au ministère de l'Éducation, les changements d'aires de desserte et de bassins... si possible pour l'assemblée du 14 mars.

##### **6.2 LETTRE DE RÉPONSE AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION SUR LA SEJ-18**

Le projet de lettre déposé est modifié.

La lettre sera envoyée dès demain au ministre de l'Éducation, en copie conforme aux porteurs du dossier de l'Éducation des partis de l'opposition, à la direction générale et à la présidence du conseil d'administration du CSSMI.

#### **7. PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE DU CP DU 14 MARS 2024**

##### **7.1 PROJET D'ORDRE DU JOUR**

Travail sur le projet d'ordre du jour déposé.

## **7.2 PRÉSENTATION ET CONSULTATION : POLITIQUE SUR LE MAINTIEN, LA FERMETURE ET LES AUTRES CHANGEMENTS AUX SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS DANS UN ÉTABLISSEMENT (OS-08)**

La consultation sera présentée par M<sup>me</sup> Isabelle Guay, directrice des services de l'organisation scolaire et du transport (SOST).

## **8. AFFAIRES DIVERSES ET RAPPORTS**

### **8.1 CCSEHDAA**

M<sup>me</sup> Marie-Noël Boivin-Durand nous informe qu'à la réunion du comité CSEHDAA du 19 février :

- Information des services éducatifs concernant le report de l'ouverture du centre de réadaptation jeunesse de Sainte-Thérèse par le CISSS des Laurentides;
- Éléments soumis par les membres du comité pour une présentation à venir sur les droits des parents d'élèves HDAA;
- Consultation à huis clos sur la dérogation d'arrêt de fréquentation scolaire pour un élève;
- Mise à jour sur le mois de la différence et la conférence qui sera offerte. La direction des services éducatifs offre une aide de 2 000 \$ pour payer une partie des coûts de la conférence qui sera donnée par M<sup>me</sup> Guylaine Guay, auteure, animatrice, humoriste et conférencière très connue, qui est aussi même de 2 enfants autistes;
- Nouvelles de PANDA BLSO sur les ateliers offerts aux parents d'ados TDAH;
- Annonce du 5<sup>e</sup> Salon d'Autisme Laurentides, le 20 avril prochain à Blainville.

### **8.2 CCT**

M<sup>me</sup> Bénédicte Soudry nous informe que la prochaine réunion devrait avoir lieu en avril prochain.

### **8.3 FCPQ**

M. Christian Slachetka nous informe que :

- Le prochain CG aura lieu à Brossard, le 16 mars, en mode hybride.
- M. Hervé Charbonneau, qui était responsable de la formation depuis de nombreuses années, a quitté l'équipe de la FCPQ.

### **8.4 PAGE FACEBOOK**

M. Christian Slachetka, administrateur de la page FB, nous informe que la page accueille 3 236 abonnés à ce jour et qu'il y a peu de mouvement en cette période.

### **8.5 PARENTS AU CA DU CSSMI**

M<sup>me</sup> Edna Myrthil nous informe que lors de la séance extraordinaire du 6 février :

- Les administrateurs ont vécu un atelier de développement;
- Nomination du nouveau dga, M. Frédéric Greschner.
- La prochaine séance publique aura lieu le 27 février avec la présentation du rapport annuel 2022-2023 du CSSMI.

### **8.6 RCP-3L**

M. Christian Slachetka nous informe que lors de la réunion du comité exécutif du 17 février :

- Discussion en suivi de la rencontre des présidences et vice-présidences des CP et des parents au CA des CSS qui a eu lieu le 27 janvier dernier;
- Préparation de la rencontre des CCSEHDAA du 19 avril;
- À la demande de la déléguée du CP des Samares, discussion sur l'existence ou l'absence d'une politique dans les CSS sur l'utilisation non-pédagogique des écrans dans les écoles pour certains moments épisodiques et d'autres périodes systématiques.

M. Slachetka en parlera dans le mot de la présidence de l'assemblée du CP du 14 mars, dans le but de faire une recommandation en ce sens au CSSMI.

## **8.7 SEJ-18**

M. Lessead Jaziri a reçu une réponse à sa demande d'accès à l'information pour les années 2017 à 2022. Un questionnaire pourrait être soumis aux membres du CP pour obtenir des statistiques de fréquentation du service de garde (sdg) du midi, des activités qui sont offertes aux enfants, s'il y a une liste d'attente pour des enfants qui ne peuvent pas fréquenter le sdg présentement...

## **8.8 TRÉSORERIE**

M<sup>me</sup> Nadine Rochon, trésorière, nous informe qu'il sera possible d'assumer les coûts des 7 inscriptions au colloque de la FCPQ, à Saguenay, avec un montant forfaitaire pour les déplacements (à déterminer), en privilégiant le co-voiturage et, si possible, le co-hébergement.

## **8.9 COMITÉ GALA**

Le Gala aura lieu le 29 mai, à l'auditorium de la PDM.

- Les documents ont été envoyés aux écoles par le courrier interne et aux membres du CP par courriel;
- L'envoi aux commanditaires potentiels est en cours;
- L'affiche est en voie de création par Karine Bouffard, membre du CP.

## **9. VARIA**

### **9.1 COMMUNICATIONS REÇUES DES PARENTS ET AUTRES SOURCES**

*Toutes ces communications ont fait l'objet d'une réponse aux interlocuteurs par la secrétaire permanente, appuyée par le président dans certains cas.*

#### **○ 2 février 2024, courriel :**

*Ma collègue à la réunion du CP est prise avec une gardienne pour s'occuper de ses 4 enfants si elle me remplace. Elle trouve les coûts associés plutôt élevés (75\$) pour la soirée. Il me semble qu'en début d'année il y avait une solution de paiement de gardienne? Pouvez vous m'en donner les détails afin que je puisse l'informer et l'aider si possible?*

#### **○ 7 février 2024, courriel :**

*J'en suis à ma première année au sein du comité de parents. J'ai fouillé sur la plateforme du CSSMI dans l'onglet Comité de parents ainsi que sur le site de la FCPQ et je n'arrive pas à trouver de l'information sur mon rôle en tant que représentant de l'école. Je trouve facilement le rôle du CP au sein de l'organigramme scolaire, mais en tant que représentant de l'école, je peine à trouver, dans les détails, la façon de fonctionner ou les outils à ma disposition pour : recevoir de l'information de parents de l'école et de transmettre de l'information reçue de la part du comité de parents à ces parents. Lors de la 2<sup>e</sup> séance du CP, j'ai demandé au président s'il était possible pour moi de communiquer directement avec les parents de l'école et on m'a*

*alors informé qu'il est possible de le faire en passant par la direction de l'école, mais j'ai bien compris qu'il y a un malaise à le faire. Est-il possible de savoir si c'est une pratique courante que le représentant du comité de parents s'adresse directement aux parents ou non?*

- **19 février 2024 : courriel :** (autres destinataires : administration CSSMI et à une autre personne)  
*J'ai vérifié dans toutes vos politiques sur le site web et je n'ai pas trouvé la réponse à mon interrogation. Mon enfant xxxxx est dans une classe TSA à l'école xxxxx de Blainville. Il fréquente l'établissement depuis le début de sa scolarisation en 2017. Malgré ses défis quotidiens, nous avons toujours travaillé en collaboration avec l'école pour que notre enfant puisse évoluer dans un environnement stimulant et l'équipe école a toujours tout fait pour que ça puisse se réaliser. Cette année, il y a eu un changement de direction en plus de quelques mouvements de personnel au niveau de l'enseignante et des TES.  
Est-il normal que depuis le début de l'année scolaire, xxxxx en est à sa 4<sup>e</sup> suspension dont 3 depuis le retour des Fêtes (qui coïncide avec le changement d'enseignante). Il n'avait jamais été suspendu depuis le début de sa scolarisation. Nous comprenons que ce n'est pas un enfant facile, qu'il a certains besoins particuliers, mais nous ne sommes pas convaincus que les suspensions soient la meilleure approche à avoir avec lui. Nous en avons discuté avec la direction qui nous a confirmé prendre bonne note de nos commentaires, mais continue de suspendre xxxxx pour chacun de ses écarts de conduite.*
- **20 février, appel :**  
*Papa d'un enfant à la maternelle l'an prochain, possiblement à l'école Cœur à Cœur, diagnostic provisoire de TSA et TDAH. Il veut savoir quelles étapes doit-il faire pour que son enfant soit en classe TSA.*
- **22 février, courriel :**  
*Demande d'information au sujet de la présentation sur le budget école par le CSSMI le 20 mars prochain..*

## **9.2 DEMANDE D'APPUI AU CP**

Une demande d'appui nous a été envoyée par Renée-Claude Lapointe, M.S.S. travailleuse sociale, ayant pour objet la demande de support en ce qui a trait au traitement des dynamiques de harcèlement-violence dans les écoles. Dans sa lettre, M<sup>me</sup> Lapointe soumet 4 recommandations :

1. Réintégrer les travailleurs sociaux dans les écoles (en ajout et non en remplacement du personnel existant). Un ratio de 1 par école d'environ 300-400 élèves...
2. Donner une formation spécifique à l'intervention lorsqu'il y a harcèlement-violence identifié ou même soupçonné. Que cette formation, obligatoire, soit donnée à tout le personnel des écoles (concierger, secrétaire, directeur, intervenants, service de garde, travailleur social y compris...), car les formations données présentement au personnel-école sont surtout en prévention plutôt qu'en intervention (niveau clinique).
3. Augmenter les subventions à l'organisme communautaire Espace Outaouais, afin qu'il réalise son projet, actuellement embryonnaire, de créer pour tout le personnel-école une formation destinée au traitement adéquat du harcèlement-violence dans les milieux scolaires.
4. Réviser la Loi sur le protecteur de l'élève et le traitement des dossiers au ministère de l'Éducation, car il est incohérent qu'on ne puisse avoir accès directement au protecteur de l'élève que pour des situations de violence sexuelle ; il devrait en être de même pour tout problème de violence et harcèlement.

Après discussion, le CP du CSSMI ne donnera pas suite à cette demande.

## **9.3 COMITÉ DE TRAVAIL SUR LA RÉGIE INTERNE DU CP**

La réunion du comité de travail pour la révision de la régie interne aura lieu le 29 février prochain, à 19 h, en présence à la salle 5080.

#### 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**ECP – 240222 – 1156** À 21 h 21, il est proposé par M<sup>me</sup> Edna Myrthil et appuyé par M. Luc Bédard, de lever la séance.

*Adopté à l'unanimité*



---

Christian Slachetka, président



---

Marie-Noël Boivin-Durand, secrétaire interne